

GESTION & IMMOBILIER (G&I)

- ❖ Durée du parcours Bachelor : 6 Semestres
 - Niveau de recrutement : BAC (toute série)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

(SOUS RESERVE DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES)



- ☞ Copies légalisées :
 - Attestation de réussite au Baccalauréat
 - Attestation(s) de réussite ou diplôme(s) postérieur(s) au Baccalauréat
 - Acte de naissance
- ☞ Copies simples :
 - Pièce d'identité (CNI, permis de conduire, passeport, carte de séjour)
 - Pour toute inscription en cours de cycle (L2, L3, M2) : relevés de notes des années précédentes
 - ☞ 4 photographies d'identité
 - ☞ 1 lettre de motivation adressée à la Direction générale
 - ☞ 1 certificat médical (datant de moins de 3 mois)
 - ☞ Attestation d'emploi, de stage si existant
 - ☞ Boursiers : copie de l'attestation d'orientation + original à présenter

ADMISSION

Sur étude de dossier

PROGRAMME

Le programme du **Bachelor en Gestion & Immobilier** est étalé sur 6 semestres et est conforme aux normes LMD. À partir du semestre 5, les cours sont également organisés le soir pour les travailleurs, sous forme de perfectionnement et de renforcement des capacités.

Une partie des cours est assurée par des professeurs locaux, et l'autre par des professeurs coopérants en provenance des Universités et Grandes Ecoles européennes partenaires.

La formation du Bachelor vise à former des techniciens de gestion en immobilier.

STAGE :

D'une durée de 8 à 10 semaines, le stage fait l'objet d'un rapport détaillé, que l'étudiant devra présenter devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

DIPLÔME :

Les études sont sanctionnées par le diplôme de **BACHELOR** délivré par Pôle Paris Alternance (PPA), diplôme français certifié et reconnu par l'Etat, ou par un diplôme de **BACHELOR** local certifié et reconnu par l'Etat, en vertu de la reconnaissance de l'ESGIS par le ministère de l'Enseignement supérieur et technique de la République gabonaise.

PROFIL TERMINAL - OBJECTIFS GENERAUX - DEBOUCHES

Le marché immobilier constitue l'une des principales sources de placement des investisseurs, privés ou institutionnels. Posséder de fortes compétences juridiques, de gestion et de négociation s'avère nécessaire pour être acteur sur ce marché.

Le programme permet d'acquérir ces compétences.

Au niveau juridique, le titulaire du Bachelor en GI est capable de :

- connaître les sources et branches du droit ;
- appréhender le régime général des obligations et des contrats ;
- appréhender ces aspects au plan immobilier et de l'urbanisme, des contrats et de la transmission des patrimoines, et ceux liés aux garanties et aux assurances en immobilier.

Au niveau gestion, il peut :

- bâtir des raisonnements à partir des techniques de gestion ;
- bâtir des raisonnements en immobilier : prospection, copropriété, conseil et optimisation ;
- appréhender les techniques du bâtiment, des promoteurs-constructeurs et des marchands de biens.

Au niveau de la négociation, il est capable de :

- prendre la responsabilité de transactions immobilières ;
- préparer une négociation immobilière ;
- préparer l'argumentaire ;
- conclure une négociation immobilière ;
- assurer le suivi des relations entre clients et professionnels (banquiers etc).

A la fin de la formation, les métiers pourront être exercés au sein de structures telles qu'agences immobilières, cabinets d'administrateurs de biens, entreprises de promotion et de construction, et chez des institutionnels qui gèrent leur propre patrimoine immobilier ou celui d'autrui.

Les fonctions à occuper peuvent concerner les postes suivants :

- Négociateur immobilier
- Vendeur de biens
- Gestionnaire de biens locatifs, de copropriétés
- Assistant de promoteur immobilier
- Assistant d'administrateur de biens
- Responsable de financements immobiliers

